



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Secrétariat général pour l'administration
Direction de l'Immobilier et de l'Environnement**

Paris, le **14 FEV. 2022**

2022 PP 34 MC4 Marché de travaux pour la construction d'une base instruction et de logistique BSPP LOT 3.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération est relatif à la modification de contrat n°4 au marché de travaux 20190000022001 pour la construction d'une base instruction et de logistique pour la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), sise 1, avenue Guy Môquet 94460 – VALENTON – Lot n°3: ELECTRICITE CFO CFA.

Par délibération n° 2019 PP 16 du 1er au 4 avril 2019, vous avez approuvé le principe de l'opération et l'engagement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour désigner les titulaires des cinq lots pour la construction de cette base.

Les 5 lots couvrant l'opération sont les suivants :

Lot n° 1 : Installation de chantier / démolition / curage / gros œuvre / charpente / façade / étanchéité / couverture / menuiserie extérieures / serrurerie / appareils élévateurs

Lot n° 2 : Cloisons plâtrerie / faux plafond / menuiseries intérieures / carrelage / faïence / sols souples / peinture

Lot n° 3 : Electricité CFO CFA

Lot n° 4 : CVC plomberie

Lot n° 5 : VRD / espaces verts / mobilier extérieur

Par délibération n° 2019 PP 31 du 8 au 11 juillet 2019, vous m'avez autorisé à signer les marchés de travaux pour l'opération relative à la construction de cette base d'instruction et de logistique pour la BSPP.

Le marché de travaux pour cette opération de construction – Lot n°3 : ELECTRICITE CFO CFA a été notifié le 3 octobre 2019 à la société RESOLUTION pour un montant global et forfaitaire de 1 355 076,60 € HT, soit de 1 626 091,92 € TTC (TVA à 20%).

Le contrat a fait l'objet des modifications suivantes :

- La modification de contrat n°1, notifié le 25 février 2021 au titulaire du marché, pour contractualiser des prestations en plus-value, à hauteur de 24 176,19 € HT, soit de 29 011,43 € TTC (TVA 20%), et prolonger le délai d'exécution du marché du 15 avril 2021 au 20 juillet 2021, en raison de l'immobilisation du chantier durant le confinement lié à la Covid-19.

Le nouveau montant du marché s'élevait à 1 379 252,79 € HT, soit à 1 655 103,35 € TTC (TVA 20%) ;

- La modification de contrat n°2, notifié le 15 juillet 2021 au titulaire du marché, pour contractualiser des prestations en plus-value et moins-value, à hauteur de 29 857,45 € HT, soit de 35 828,94 € TTC (TVA 20%), et prolonger le délai d'exécution du marché du 20 juillet 2021 au 15 novembre 2021, en raison de travaux supplémentaires pour le lot n°1 et n°2.

Le nouveau montant du marché s'élevait à 1 409 110,24 € HT soit à 1 690 932,29 € TTC (TVA 20%) ;

- La modification de contrat n°3, notifié le 17 novembre 2021 au titulaire du marché, pour contractualiser des prestations en plus-value à hauteur de 33 058,30 € HT, soit de 39 669,96 € TTC (TVA 20%).

Le nouveau montant du marché s'élevait à 1 442 168,54 € HT soit à 1 730 602,25 € TTC (TVA 20%).

Le projet de modification de contrat n°4 soumis à votre approbation a pour objet la contractualisation de prestations en plus-value et la prolongation du délai d'exécution du marché.

Ce projet de modification de contrat n°4 entraîne une plus-value de 106 577,41 € HT, soit de 127 892,89 € TTC (TVA 20%), portant le montant total du marché découlant de la modification de contrat n°3 à 1 548 745,95 € HT soit à 1 858 495,14 € TTC (TVA 20%), valeur M0 (mars 2019).

L'incidence financière de la présente modification de contrat représente une augmentation de 7,39 % par rapport au montant initial du marché HT incluant les modifications de contrat n°1, n°2 et n°3.

L'incidence financière cumulée des modifications de contrat représente une augmentation de 14,29 %.

Ce projet de modification de contrat n°4 fera l'objet d'une présentation à la Commission d'appel d'offres de la Ville de Paris le 15 février 2022, pour avis.

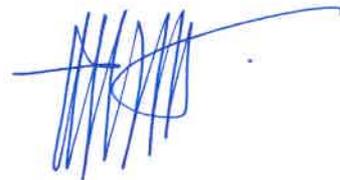
Par conséquent, j'ai l'honneur de demander à votre assemblée de bien vouloir m'autoriser à signer la modification de contrat n°4 au marché de travaux pour la construction d'une base instruction et de logistique pour la brigade de sapeurs-pompiers de Paris 1, avenue Guy Môquet 94460 - VALENTON – Lot n°3 : ELECTRICITE CFO CFA.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget spécial de la préfecture de police, exercices 2022 et suivants, à la section investissement.

Tel est l'objet de ce projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet de police



Didier LALLEMENT